

Association Communale de Chasse Agréée



Une association
d'intérêt général ...
... coordonnée par la Fédération
Départementale des Chasseurs

L'ACCA contribue
à la qualité environnementale
du territoire communal



- ★ En instaurant une réserve de chasse et de faune sauvage qui confère une plus value aux zones agricoles et naturelles.
- ★ En investissant dans les aménagements durables garants de la biodiversité et de la qualité de l'eau.
- ★ En finançant des cultures faunistiques et paysagères.



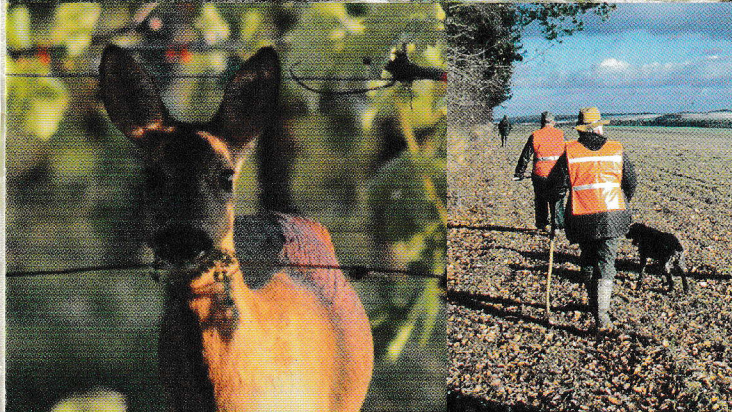


L'ACCA veille à l'équilibre entre
le développement de la faune sauvage
et les activités économiques

- ★ En protégeant les cultures agricoles et les reboisements contre les dégâts de gibier.
- ★ En luttant de manière écologique et sélective contre la prolifération des espèces nuisibles.
- ★ En participant bénévolement à des programmes de repeuplement et aux recensements.



L'ACCA sécurise la pratique de la chasse dans le respect des autres utilisateurs de la nature



- ★ En veillant au respect des consignes de sécurité lors des battues.
- ★ En sanctionnant en cas de non respect de son règlement intérieur.
- ★ En sollicitant le service de prévention et de répression du braconnage de la Fédération.

